

## PROGRAMME

### Du handicap à la situation de handicap, de quoi parle-t-on ?

- Comprendre et faire comprendre de qui et de quoi on parle : clé numéro 1
- Handicap et reconnaissance administrative
- Handicaps, situations de handicap et postures

### L'emploi direct : clé numéro 2

- Principe de non discrimination, repères et points de vigilance
- Process
- Sourcing
- Bonnes pratiques
- Aides
- Dispositifs inclusifs
- Handicap et réseaux sociaux

### Maîtriser la réglementation

- Une bonne connaissance et un bon usage de la réglementation : clé numéro 3
  - les grandes lignes de la réforme et leur impact
  - Dépenses, RSE, STPA, accord agréé

### Maintenir dans l'emploi ses collaborateurs en situation de handicap

- Process
- Bonnes pratiques
- Aides
- 4ème plan santé au travail

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

### DATES

06 au 07 novembre 2025

### ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE  
2 jours

2050 € ht  
repas inclus

RÉF. AETH

Handicap & emploi

### OBJECTIF

Acquérir les fondamentaux de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés issues des lois des 11 février 2005 et 6 septembre 2018 et de leurs décrets d'application et mettre en œuvre les solutions les plus favorables à l'entreprise pour contribuer à l'obligation légale d'emploi des travailleurs handicapés.

Etre force de proposition pour accompagner les situations individuelles et collectives.

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Informer sur les dispositions légales concernant l'obligation d'emploi des personnes handicapées
- Déterminer les actions les plus réalistes à mettre en œuvre pour remplir son obligation d'emploi
- Connaître l'ensemble des dispositifs et aides dédiés à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées
- Connaître et savoir mobiliser les partenaires locaux
- Lever les préjugés, changer de regard

### PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail
- Assistant(e) social(e)
- DRH, assistant(e) RH, service du personnel
- Chargé(e) de mission handicap, référent(e) handicap
- Chargé(e) de recrutement



## INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





## HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.  
Les formations se terminent à 17h10.



## ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

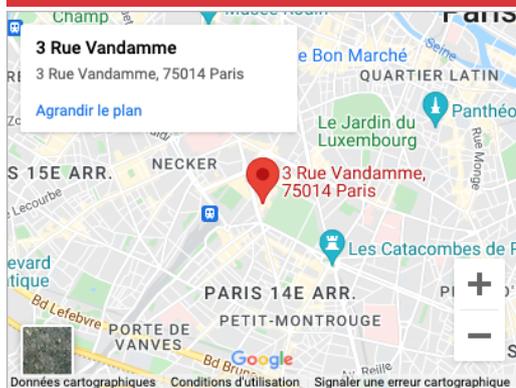
Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



## PLANS D'ACCES

### 3 rue Vandamme 75014 PARIS-MONTPARNASSE



### 38 rue Arnold Dolmetsch 72000 LE MANS



**Votre contact**  
Anne-Françoise ALLAIN  
02 43 23 09 23 - [formation@c3s.fr](mailto:formation@c3s.fr)

[www.c3s.fr](http://www.c3s.fr)